

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23010**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Expert en contrôle de gestion, audit et gestion de système d'information (MS)

Nouvel intitulé : Expert en contrôle de gestion, audit et gestion de système d'information (MS)

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|--|
| SKEMA Business School | Directrice générale |

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire réalise les activités suivantes:

- Elaborer des documents financiers légaux.
- Elaboration et suivi des documents prévisionnels associés à la procédure budgétaire,
- Superviser et coordonner l'activité d'un ou plusieurs services : financier, comptabilité, contrôle de gestion, trésorerie, audit interne, contrôle interne....

-Animer le système d'information de gestion

- Manager des missions d'audit légal ou contractuel

Le titulaire possède les compétences suivantes:

- Maîtrise les techniques des IFRS, des règles de consolidation et les difficultés comptables
- Maîtrise EXCEL, Business Object et le système SAP
- Maîtrise les principaux outils d'un tableau de bord. Sélectionner des indicateurs. Analyser les résultats et les traduire en plan d'action.

Communiquer ces analyses.

- Elabore des indicateurs, mesurer l'impact des dérapages ou gains éventuels

- Analyse des résultats et les traduire en plan d'action

- Rédige un business plan. Communiquer ces analyses

- Planifie, préparer les documents budgétaires, leadership

- Communiquer un Business plan challenger et argumenter

- Négocie et fait passer un projet auprès de décideurs.

- Management d'équipe, capacité d'anticipation et de réactivité, de travail de groupe et de gestion de projet.

- Analyse et interprétation de mesure et conception des méthodes d'étude

- Dialogue avec les prestataires et avec les partenaires

- Mobilise et met en œuvre les techniques d'audit légal et contractuel.

-Mobilise et met en oeuvre les techniques de comptabilité des sociétés

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur commercial, industriel, cabinets d'expertise et commissariat aux comptes, associations, secteurs public et associatif

En tant que salariés dans les domaines comptables et financiers ou profession libérale.

Expert-comptable

Commissaire aux comptes

Contrôleur de gestion

Directeur administratif et financier

Auditeur interne

Codes des fiches ROME les plus proches :

N1202 : Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises

M1204 : Contrôle de gestion

M1205 : Direction administrative et financière

M1206 : Management de groupe ou de service comptable

Réglementation d'activités :

Les activités de commissaire aux comptes et d'expert comptable sont réglementées.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Contrôle continu

Travaux de groupe

Deux types de projets (simulation de gestion et business plan)

une thèse professionnelle et soutenance

Articulation entre les blocs et la certification :

La certification « Expert en contrôle de gestion, audit et gestion de système d'information » est délivrée suite à l'obtention des six blocs de compétences, décrits ci dessous, composant celle-ci. Aucun des blocs n'est optionnel.

Chaque bloc de compétences peut s'obtenir indépendamment des autres. Il donne lieu à une ou des évaluations et à une validation.

Parchemin :

Chaque bloc de compétences fait l'objet d'un certificat sur lequel figurent, entre autres, les intitulés et de la certification, et du bloc de compétences

Bloc de compétence :

| INTITULÉ | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION |
|--|---|
| <p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 23010 - Elaborer les documents financiers annuels afin de satisfaire aux prescriptions comptables, boursières et fiscales</p> | <p>Descriptif : compétences évaluées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les normes internationales (IFRS – International Financial Reporting Standards) et nationales (PCG – Plan Comptable Général) afin d'établir des documents financiers (bilans, comptes de résultat, annexes, tableaux de financement) - Établir des documents financiers consolidés - Appliquer les TIC (techniques Information Communication) dans un cadre financier - Élaborer les tableaux de bord/balanced-scorecard, les analyser et les présenter. <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Etudes de cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse d'une situation à partir d'informations données - Réalisation d'une étude de cas portant sur la tenue des comptes et l'établissement de documents financiers en IFRS. - Réalisation d'une étude de cas portant sur l'établissement de comptes consolidés. - Réalisation d'une étude de cas portant sur l'établissement de tableaux de bord. <p>Exercices pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Portant sur les outils financiers de prévision. <p>Evaluation par un jury de professionnels.</p> |
| <p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 23010 - Elaborer et analyser les documents prévisionnels associés à la procédure budgétaire pour les présenter à un comité de direction</p> | <p>Descriptif : compétences évaluées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractériser et s'appropriier le business model de l'organisation - Analyser, mesurer, mettre en forme et interpréter les objectifs managériaux - Estimer les impacts des décisions stratégiques de la direction sur le résultat, le bilan, le plan de trésorerie et le plan de financement. - Organiser le cycle budgétaire - Calculer et consolider les hypothèses, et aussi challenger les éléments fournis. - Mobiliser les moyens et techniques de financement, et les négocier avec les établissements bancaires afin d'obtenir les ressources optimales. - Mobiliser les logiques des institutions financières afin de mieux communiquer avec elles <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Réalisation d'un dossier en groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un business plan à partir d'un cas proposé par le formateur et soutenance orale devant un jury de professionnels. |

| INTITULÉ | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION |
|--|--|
| <p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 23010 - Superviser et coordonner l'activité d'un ou plusieurs services : financier, comptabilité, contrôle de gestion, trésorerie, audit interne, contrôle interne, afin d'obtenir une performance optimale</p> | <p>Descriptif : compétences évaluées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérer une équipe de cadres financiers et/ou comptables et/ou d'auditeurs internes - Coordonner des travaux de groupe et de gestion de projet - Contrôler les travaux fournis et les résultats obtenus - Susciter l'émergence d'idées et de solutions pertinentes permettant l'optimisation des résultats. <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Jeu de rôle : Simulation de gestion orientée finance en groupe de 5 étudiants sur 3 jours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'une stratégie et traduction de celle-ci dans des décisions transversales des différentes fonctions de l'entreprise dans un environnement concurrentiel et dans des temps limités. <p>Evaluation par un jury de professionnels.</p> |
| <p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 23010 - Mettre en place et animer le système d'information de gestion</p> | <p>Descriptif : compétences évaluées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir des méthodes d'étude d'un système d'information de gestion - Analyser, mesurer et interpréter un système d'information de gestion - Intégrer les systèmes d'information dans l'entreprise, architecture technique, organisations... principaux ERP (Entreprise Ressource Planning) et outils du marché - Rédiger un cahier des charges méthodologiques ou techniques <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Etude de cas : Analyse d'une situation à partir d'informations données</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'un cahier des charges en temps limité à partir d'un dossier fourni par le formateur. <p>Evaluation par un jury de professionnels.</p> |
| <p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 23010 - Répondre à une problématique comptable, financière, de contrôle de gestion ou d'audit et proposer des solutions pertinentes</p> | <p>Descriptif : compétences évaluées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le diagnostic d'une situation financière ou comptable - Réaliser une recherche documentaire efficace et adaptée au sujet - Analyser une problématique - Proposer des solutions opérationnelles à partir d'une analyse personnelle - Présenter son analyse et ses préconisations de façon convaincante <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Thèse professionnelle : Le cadre de rédaction est conforme à la réglementation de la conférence des grandes-écoles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production d'un document écrit associé à une présentation orale sur une réflexion choisie par le candidat mais associée à sa présence en entreprise ou en relation avec un projet personnel. <p>Evaluation par un jury de professionnels.</p> |

| INTITULÉ | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION |
|---|--|
| Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 23010 - Manager des missions d'audit légal ou contractuel | <p>Descriptif : compétences évaluées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender, mesurer et anticiper les risques de l'entreprise afin de les prévenir ou de les assurer - Utiliser les méthodes de certification des comptes - Mettre en œuvre de la comptabilité financière des sociétés afin d'être en mesure de l'auditer efficacement <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Cas pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablissement d'une cartographie des risques et recommandations afin de les maîtriser. <p>Exercices pratiques portant sur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les techniques d'audit légal et contractuel. - Les techniques de comptabilité des sociétés. <p>Evaluation par un jury de professionnels.</p> |

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|---|---|
| | | | |
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | | Le jury est composé d'un membre de l'école : le directeur scientifique du programme délivrant la certification ainsi que d'un représentant du corps professoral du programme et de 2 représentants professionnels |
| En contrat d'apprentissage | | X | |
| Après un parcours de formation continue | X | | Le jury est composé d'un membre de l'école : le directeur scientifique du programme délivrant la certification ainsi que d'un représentant du corps professoral du programme et de 2 représentants professionnels |
| En contrat de professionnalisation | X | | Le jury est composé d'un membre de l'école : le directeur scientifique du programme délivrant la certification ainsi que d'un représentant du corps professoral du programme et de 2 représentants professionnels |
| Par candidature individuelle | X | | Le jury est composé d'un membre de l'école : le directeur scientifique du programme délivrant la certification ainsi que d'un représentant du corps professoral du programme et de 2 représentants professionnels |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2011 | X | | 3 membres de jury : Le jury est composé d'un membre de l'école : le directeur scientifique du programme délivrant la certification et 2 représentants professionnels |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 6 mai 2015 publié au Journal Officiel du 27 mai 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert en contrôle de gestion, audit et gestion de système d'information (MS)" avec effet au 02 janvier 2010, jusqu'au 27 mai 2018.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

30 Diplômés en moyenne par année

Autres sources d'information :

Association des diplômés de SKEMA Business School

Site Internet SKEMA

Lieu(x) de certification :

Avenue Willy Brandit - 59777 Euralille

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Avenue Willy Brandit - 59777 Euralille

Historique de la certification :

Certification suivante : Expert en contrôle de gestion, audit et gestion de système d'information (MS)